



**Services de l'approvisionnement et des
contrats**
30, rue Victoria, Gatineau (Québec) K1A 0M6

Fournisseur@elections.ca

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

**Bureau du directeur général des élections – No du
dossier :**

ECBR-RFI-17-0588

Titre :

Services de sécurité et de
sécurité des TI

Date :

Le 15 janvier 2018

Date et l'heure de clôture :

Le 30 janvier 2018, à 14 h (HNE)

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Adressez toute demande de renseignements à :

Fournisseur@elections.ca

À l'attention de :

Barbara D. Robertson

N° de téléphone :

819-939-1493

RÉPONSES

Soumettre la réponse à :

Fournisseur@elections.ca

La présente demande de renseignements (DR) comprend les renseignements suivants :

- Partie 1. Contexte et objectif**
- Partie 2. Nature de la demande de renseignements**
- Partie 3. Nature et format des réponses demandées**
- Partie 4. Coûts associés aux réponses**
- Partie 5. Traitement des réponses**
- Partie 6. Langues officielles**
- Partie 7. Informations demandées par Élections Canada**
- Partie 8. Format des réponses**
- Partie 9. Demandes de renseignements**
- Partie 10. Soumission des réponses**

Annexes

Annexe A – Secteurs d'intérêt en sécurité

Annexe B – Questions à l'intention de l'industrie

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Services de sécurité et de sécurité des TI

Partie 1. Contexte et objectif

1.1. Objectif

Dans le but de venir en aide à Élections Canada (EC) dans le raffinement de la définition de ses exigences, EC souhaite obtenir de la rétroaction de la part des fournisseurs concernant son besoin pour des services de sécurité et de sécurité des TI.

EC souhaite obtenir des renseignements de fournisseurs de l'industrie de la sécurité concernant des solutions possibles pour aider à préserver l'intégrité des élections à venir au Canada. L'annexe A contient des renseignements sur les secteurs d'intérêt en sécurité propres à EC et sur les exigences de compatibilité générales.

1.2. Mandat d'Élections Canada

EC, sous la conduite du directeur général des élections (DGE), est un organisme indépendant et non partisan qui relève directement du Parlement. EC dirige et surveille de façon générale la conduite d'événements électoraux tels que les élections et les élections partielles fédérales ainsi que les référendums fédéraux. Son mandat est le suivant :

- a) être prêt à mener une élection générale ou partielle, ou un référendum fédéral;
- b) administrer le régime de financement politique prévu par la Loi électorale du Canada (LEC);
- c) veiller à la conformité de la législation électorale;
- d) mener des campagnes d'information auprès du public sur l'inscription des électeurs, le vote et la façon de devenir candidat;
- e) mener des programmes d'éducation pour les étudiants sur le processus électoral;
- f) appuyer les commissions indépendantes chargées de réviser les limites des circonscriptions fédérales après chaque recensement décennal;
- g) mener des études sur d'autres méthodes de vote et, sous réserve de l'approbation des parlementaires, mettre à l'essai de nouveaux processus de vote en vue de scrutins futurs;
- h) fournir aux organismes électoraux étrangers, ou à des organisations internationales, son aide et sa collaboration en matière électorale.

1.3. Description du Projet

Le mandat de l'équipe de la sécurité d'EC consiste à assurer la confidentialité, l'intégrité et l'accessibilité des élections canadiennes et des données connexes. La présente demande de renseignements vise à obtenir plus d'information sur les solutions, les outils ou les logiciels nouveaux

pouvant aider l'équipe d'EC chargée de la sécurité à remplir son mandat.

1.4. Résultats souhaités et attentes

La présente demande de renseignements vise à :

- a) Fournir à EC plus de renseignements sur les tendances en matière de sécurité actuelles et à venir;
- b) Présenter à EC des recommandations de solutions possibles pour les besoins d'EC en matière de sécurité;
- c) Désigner des fournisseurs qui feront une démonstration de leurs produits ou solutions à EC d'une façon qui concorde avec son mandat;
- d) Aider EC à établir une voie à suivre pour accroître la sécurité.

Partie 2. Nature de la demande de renseignements

Le présent document n'est pas un appel d'offres ou une demande de soumissions. La présente DR pourrait ne pas se traduire par un lancement d'un processus d'approvisionnement, l'attribution d'un contrat ou à la création d'une liste de fournisseurs. Par conséquent, les fournisseurs de biens ou de services décrits dans la présente DR ne devraient pas réserver de stocks ou d'installations ni affecter de ressources en fonction des renseignements indiqués dans la présente demande. Ainsi, le fait qu'un fournisseur réponde ou non à la présente DR ne l'empêchera pas de participer à un processus d'approvisionnement ultérieur. De plus, la décision de lancer un processus d'approvisionnement pour l'un ou l'autre des biens et des services décrits dans la présente DR relève de l'entière discrétion d'EC. EC se réserve le droit d'annuler ou de modifier toute exigence préliminaire décrite dans la présente. Cette DR vise seulement à obtenir les commentaires de l'industrie sur les points qui y sont abordés et ne constitue pas une autorisation de mettre quoi que ce soit en œuvre qui pourrait entraîner des coûts pour EC. EC se réserve le droit d'accepter ou de rejeter tout commentaire reçu. Une consultation ultérieure des répondants pourrait être réalisée par EC. Celle-ci pourrait inclure des jours de consultation des fournisseurs, des rencontres individuelles, des démonstrations de produits, des demandes d'information supplémentaires de la part des répondants, etc.

Partie 3. Nature et format des réponses demandées

Les répondants sont invités à présenter leurs commentaires, leurs préoccupations et, le cas échéant, recommander d'autres alternatives sur la façon de répondre aux besoins et aux objectifs définis dans cette DR. Ils sont également invités à se prononcer sur le contenu, le format et la structure de tout document provisoire accompagnant cette demande et à expliquer les hypothèses qu'ils présenteront dans leurs réponses.

Partie 4. Coûts associés aux réponses

EC ne remboursera à aucun répondant toute dépense engagée ou tout coût encouru pour répondre à la présente DR.

Partie 5. Traitement des réponses

5.1 Utilisation des réponses

Les réponses ne seront pas officiellement évaluées. Toutefois, EC pourrait s'en servir pour élaborer ou modifier des stratégies d'approvisionnement ou tout document provisoire accompagnant la présente DR. EC examinera toutes les réponses reçues avant la date de clôture de la demande de renseignements et pourrait aussi, à sa discrétion, examiner des réponses reçues après cette date.

5.2 Équipe d'examen

Une équipe de représentants d'EC examinera les réponses. EC se réserve le droit de faire appel à tout expert-conseil indépendant ou d'utiliser toute ressource gouvernementale qu'il juge nécessaire afin d'examiner les réponses. Tous les membres de l'équipe n'examineront pas nécessairement toutes les réponses.

5.3 Confidentialité

Les répondants sont les seuls responsables du signalement des parties de leur réponse qui, selon eux, sont de nature exclusive ou confidentielle. EC traitera ces parties de réponse conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

5.4 Activité de suivi

EC prévoit tenir des journées de consultation des fournisseurs, dans le cadre desquelles des répondants seraient invités à démontrer comment leurs solutions répondent aux besoins en matière de sécurité d'EC. Ces journées devraient avoir lieu en février et en mars 2018.

Voici le déroulement actuellement prévu par EC pour chaque présentation de fournisseurs pendant les journées de consultation des fournisseurs :

Présentations	10 à 15 minutes
Aperçu du produit, du service ou de la solution spécifique qui correspond au secteur d'intérêt indiqué	10 à 20 minutes
Démonstration	15 à 30 minutes
Valeur ajoutée pour EC	15 à 20 minutes
Questions et réponses	10 à 15 minutes

Les réponses qui correspondent le mieux aux critères présentés aux annexes A et B seront prises en compte en vue de la participation aux journées de consultation des fournisseurs. Les réponses qui répondent à plusieurs critères seront examinées en premier.

Afin de permettre à EC d'établir le calendrier des rencontres, les répondants sont invités à indiquer s'ils souhaitent participer à une rencontre avec EC, inclure une liste des représentants de leur organisation qui participeront à la rencontre et fournir trois préférences quant au moment de la rencontre. Voir la partie 1 de l'annexe B.

EC ne peut garantir d'être en mesure de respecter les préférences des répondants. L'autorité contractante avisera les répondants en temps et lieu du moment réservé à leur rencontre.

Partie 6. Langues officielles

Les réponses à la présente DR peuvent être présentées dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada, soit en français ou en anglais.

Partie 7. Informations demandées par Élections Canada

7.1 Réponses aux questions à l'intention de l'industrie

EC demande une réponse pour chaque question se retrouvant à l'Annexe B – Questions pour l'Industrie.

Les documents supplémentaires justificatifs peuvent être envoyés par courriel à l'adresse indiquée sur la page couverture du présent document tout en respectant la date et l'heure de clôture qui y sont aussi indiquées.

Partie 8. Format des réponses

1.5. Page couverture

Si la réponse comporte plusieurs volumes, les répondants devraient indiquer sur la page couverture de la réponse le titre de la réponse, le numéro de la DR, le nombre de documents ainsi que le nom légal complet du répondant.

1.6. Page titre

La première page de chaque document composant la réponse devrait être la page titre, laquelle doit comprendre les éléments suivants :

- a) le titre de la réponse du répondant et le numéro du volume;
- b) les nom et adresse du répondant;
- c) le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse courriel d'une personne-ressource pour le répondant;
- d) la date;
- e) le numéro de la DR.

5.5 Système de numérotation

Les répondants devraient structurer leur réponse en utilisant un système de numérotation correspondant à celui de la présente DR. Toute référence aux documents descriptifs, aux guides techniques et aux brochures comprises dans la réponse devrait faire l'objet d'un renvoi en conséquence.

Partie 9. Demandes de renseignements

Comme le présent document n'est pas une demande de soumissions, EC ne répondra pas nécessairement aux demandes de renseignements par écrit ou en communiquant des réponses à tous les répondants éventuels. Toutefois, les répondants peuvent faire parvenir leurs questions sur la présente DR à l'autorité contractante par l'adresse courriel indiquée sur la page couverture de ce document.

Partie 10. Soumission des réponses

10.1 Heure et lieu pour les soumissions de réponses

Les répondants souhaitant fournir une réponse doivent la soumettre à l'autorité contractante à l'adresse courriel indiquée sur la page couverture du présent document et avant la date et l'heure de clôture qui y sont aussi indiquées.

10.2 Responsabilité relative au respect du délai de livraison

Il incombe à chacun des répondants de s'assurer que sa réponse est livrée à la bonne adresse et qu'elle soit reçue dans les délais prescrits.

10.3 Identification de la réponse

Chaque répondant doit veiller à ce que son nom, le nom d'une personne-ressource et son adresse courriel, ainsi que le numéro de la DR et la date de clôture sont inclus dans leur réponse de façon bien en vue.

ANNEXE A – SECTEURS D'INTÉRÊT EN SÉCURITÉ

PARTIE 1. Secteurs d'intérêt en sécurité

- 1.1.** EC souhaite obtenir des renseignements de fournisseurs de l'industrie de la sécurité concernant des solutions possibles pour aider à préserver l'intégrité des élections à venir au Canada, plus particulièrement en ce qui a trait aux secteurs d'intérêt qui suivent.
- 1.2.** Les critères indiqués pour chaque secteur d'intérêt présentent les fonctionnalités ou les capacités que le produit, le service ou la solution devrait comporter.

Secteurs d'intérêt	Critères
Liste blanche et gestion des postes de travail	Devrait pouvoir empêcher l'exécution de tout logiciel non approuvé
	Devrait permettre de mettre à jour ou de modifier facilement la liste de logiciels approuvés
	Devrait permettre l'exécution d'applications dans un environnement de simulation/en isolation
	Devrait assurer des analyses de comportement pour détecter les maliciels potentiels
Détection des anomalies de trafic, enquêtes des systèmes informatiques et gestion des vulnérabilités	Devrait transmettre des avis par courriel et message texte
	Devrait permettre l'utilisation d'appareils mobiles comme source de notification
Systèmes de notification d'urgence	Devrait surveiller les activités inhabituelles dans l'infrastructure
	Devrait produire des alertes ou des avis d'activités suspectes
	Devrait permettre l'envoi de réponses automatisées
	Devrait permettre de bloquer les dispositifs de stockage de données non autorisés (c.-à-d., clés USB et DVD)
Prévention de la perte de données	Devrait permettre la visualisation du trafic
	Devrait signaler en temps réel les anomalies du trafic
	Devrait assurer des capacités d'enquêtes en ce qui a trait aux ordinateurs, aux serveurs et aux appareils mobiles
	Devrait fournir des outils pour maintenir l'intégrité de la preuve et de la chaîne de possession
	Devrait permettre l'identification des équipements réseaux et de découvrir les vulnérabilités
	Devrait fournir un catalogue des vulnérabilités découvertes et accorder la priorité à celles dont les niveaux de risque sont les plus élevés
	Devrait fournir des options ou de l'information sur la façon d'atténuer les vulnérabilités

PARTIE 2. Exigences générales en matière de compatibilité

- 2.1 S'il y a lieu, le service, la solution ou le produit proposé devrait respecter les exigences suivantes :
- a) le produit logiciel devrait être compatible avec Windows Server 2008, 2012, 2016 et Windows 7, 10;
 - b) le produit logiciel devrait être compatible avec Redhat Enterprise Linux;
 - c) les envois par courriel devrait être compatibles avec Microsoft Exchange Server;
 - d) l'authentification devrait être compatible avec AD/Kerberos;
 - e) la virtualisation devrait être compatible avec VMware;
 - f) le produit logiciel devrait pouvoir être intégré à un logiciel de gestion des informations et des événements de sécurité (GIES) commercial;
 - g) si un fournisseur offre un logiciel-service, toutes les données devraient demeurer au Canada.

ANNEXE B – QUESTIONS À L’INDUSTRIE

PARTIE 1. Disponibilité

- 1.1. Êtes-vous intéressés à présenter une démonstration de produit ou un exposé dans la région de la capitale nationale en février ou en mars 2018, et en mesure de le faire?
- 1.2. En tenant compte des plages horaires possibles et des périodes proposées par secteur d’intérêt indiquées ci-dessous, pour chaque secteur d’intérêt que vous vous proposez d’aborder, veuillez remplir une copie du tableau 1.3.

TABLEAU 1.3		
Secteur d’intérêt		
Noms et titres des personnes		
Plage horaire préférée		
	Date	Heure (entre ____ h et ____ h)
1		
2		
3		

Plages horaires possibles			
8 h à 9 h 30	10 h à 11 h 30	12 h 30 à 14 h	14 h 30 à 16 h
Périodes proposées par secteur d’intérêt			
Liste blanche et gestion des postes de travail			Du 20 au 22 février
Détection des anomalies de trafic, enquêtes des systèmes informatiques et gestion des vulnérabilités			Du 27 au 1 ^{er} mars
Systèmes de notification d’urgence			Du 6 au 8 mars
Prévention de la perte de données			Du 13 au 15 mars

PARTIE 2. Produit, service ou solution

- 2.1 Quel est le nom de votre produit, de votre service ou de votre solution?
- 2.2 Quels secteurs d'intérêt en sécurité indiqués à l'annexe A sont applicables au produit, au service ou à la solution? Veuillez expliquer comment le produit, le service ou la solution répond aux critères présentés à l'annexe A.
- 2.3 À l'aide d'un tableau semblable à l'exemple ci-dessous, veuillez indiquer si votre produit, votre service ou votre solution répond aux exigences générales en matière de compatibilité présentées à l'annexe A et inclure une justification ou des renseignements supplémentaires pour chaque exigence.

Modèle de tableau en réponse à l'article 2.3

Nom du produit, du service ou de la solution

À insérer par le répondant

Exigence générale en matière de compatibilité	Respectée?	Justification ou description
Le produit logiciel devrait être compatible avec Windows Server 2008, 2012, 2016 et Windows 7, 10.	Le répondant doit indiquer oui ou non.	Le répondant doit indiquer des détails pour décrire comment la solution répond actuellement à cette exigence, comment elle pourrait répondre à cette exigence à l'avenir ou pourquoi cette exigence ne s'applique pas.
Le produit logiciel devrait être compatible avec Redhat Enterprise Linux.	Le répondant doit indiquer oui ou non.	Le répondant doit indiquer des détails pour décrire comment la solution répond actuellement à cette exigence, comment elle pourrait répondre à cette exigence à l'avenir ou pourquoi cette exigence ne s'applique pas.

- 2.4 Quel modèle opérationnel le service, la solution ou le produit utilise-t-il (par exemple : autonome, logiciels, logiciel-service [SaaS], etc.)?
- 2.5 Quel est le modèle de tarification pour le produit, le service ou la solution?
- 2.6 Le service, la solution ou le produit est-il actuellement utilisé par l'une des organisations suivantes? Si oui, veuillez donner plus de détails (par exemple : quelle organisation, à quelles fins, depuis combien de temps, etc.).
- Ministère ou organisme du gouvernement du Canada
 - Autre administration du Canada – administration municipale, gouvernement provincial, société d'État
 - Autre organisation gouvernementale à l'étranger
 - Autre organisation semblable à Élections Canada